



Colloque national des Villes-Santé de l'OMS
« Environnements intérieurs de qualité :
les villes s'engagent pour la santé des habitant.e.s »
Le 23 mai 2019 à Marseille

APPEL A COMMUNICATIONS

OUVERT AUX VILLES-SANTE SEULEMENT

> Clôture le 8 avril 2019 <

Le prochain colloque national du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS se déroulera le 23 mai 2019 à Marseille et aura pour thème « Environnements intérieurs de qualité : les villes s'engagent pour la santé des habitant.e.s ». En effet, nous passons la plus grande part de notre vie dans des espaces clos. Ces derniers auront donc un retentissement fort sur notre santé, physique ou mentale, et notre bien-être. De plus, agir sur le logement, les lieux de travail, d'éducation, préscolaires, de loisirs ou de pratique sportive nécessite la collaboration de plusieurs services/délégations. Pour soutenir l'action des villes et intercommunalités, des temps d'échange et de partage d'expériences seront proposés et chaque Villes-Santé peut soumettre une ou plusieurs communication(s).

Quelques thématiques prioritaires du colloque :

- Développement des Programmes Locaux d'Habitat (PLH) favorable à la santé
- Réaménagement des bâtiments municipaux
- Qualité de l'Air Intérieur
- Réduction du bruit excessif
- Prévention et éradication des espèces nuisibles
- Habitat, entre autres pour les personnes avec des souffrances psychiques
- Politique d'achat en lien avec l'aménagement et l'entretien des salles de sports, bâtiments scolaires ...

La présentation d'actions en faveur des personnes les plus vulnérables seront notamment privilégiées.

Dans ce cadre, des communications peuvent être soumises, soit en vue d'une présentation affichée (poster), soit d'une présentation orale (15 minutes en atelier ou en table ronde plénière, suivi d'un échange avec les participants). Toute communication reçue sera mise en ligne sur le site www.villes-sante.com. Les communications seront examinées par un jury et ensuite contactées avant le 19 avril.

**Les propositions de communication doivent être retournées par mail
à secretariat@villes-sante.com, au plus tard le 8 avril 2019.**

Nom et prénom de l'auteur principal (*membre d'une Ville-Santé*) :

Fonction :

Nom de la Ville-Santé :

Téléphone :

Adresse mail : @

Noms des autres auteurs :

Nom de la personne qui présentera la communication (si différent de l'auteur principal) :

Communication orale

Communication affichée

TITRE de la communication :

Résumé y compris le lien entre les différents services/délégations qui suit l'action (en 200 mots maximum):

En quoi l'expérience présentée permet-elle de soutenir la réduction des **Inégalités Sociales de Santé** :

Éléments de réussite/apprentissage utiles aux autres villes :